

15/02/21

A l'attention de Monsieur Arnaud BILLET
TOTAL PACIFIQUE
BP 717
98800 NOUMEA CEDEX

N/réf. : 03/21 – LA/lt
Objet : Extension AOT

Monsieur,

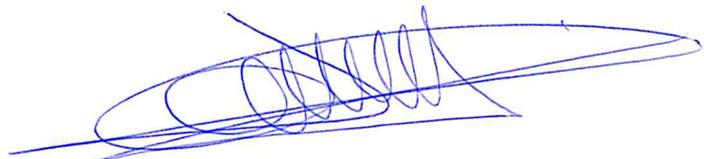
Nous faisons suite à votre demande d'information sur l'extension de l'AOT qui nous lie.

Nous vous confirmons, par la présente, que la régularisation administrative d'extension de l'autorisation d'occupation temporaire n'est pas achevée à ce jour, et est en cours de finalisation.

Dans l'attente de la délivrance de cette nouvelle autorisation, le Groupement des Sociétés Pétrolières nommé J.U.H.I. (Mobil International Petroleum Corporation, Société de Services Pétroliers (SSP) et Total Pacifique) est autorisé à occuper temporairement le terrain objet de l'AOT référencée SER307003001.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Directrice des opérations,



Laure AUBIN